

■ **DS Air Sàrl**, à Villars-Sainte-Croix, exploitation d'un aéronef (FOSC du 24.05.2002, p. 13). Statuts modifiés le 26 février 2003. Colomb Jean-Marc et Strittmatter Frédéric, lesquels ne sont plus associés-gérants et dont la signature est radiée, cèdent chacun leur part de CHF 10'000 à l'associé-gérant Ducret Jean-Luc, lequel signe désormais individuellement et dont la part est portée de CHF 10'000 à CHF 30'000.
Journal no 2520 du 07.03.2003
(00902978 / CH-550.1.029.254-9)